

poursuivrons également les réformes en vue d'améliorer l'efficacité économique et par là même, le potentiel de croissance. Ces réformes comprennent notamment :

a) une plus grande concurrence dans nos économies, notamment une réforme des réglementations, afin d'élargir le choix des consommateurs, de réduire les prix et d'alléger les charges pesant sur les entreprises ;

b) une plus grande transparence, une suppression ou une discipline accrue en matière de subventions entraînant des effets de distorsion, étant donné que ces subventions conduisent à une affectation inefficace des ressources et gonflent les dépenses publiques ;

c) une amélioration du système d'éducation et de formation, afin d'accroître les qualifications et d'améliorer les chances des travailleurs et des chômeurs, ainsi que des politiques contribuant à une plus grande flexibilité du système d'emploi ;

d) un secteur public plus efficace, par exemple grâce à des règles de gestion plus exigeantes et des possibilités de privatisation et de recours ponctuels au secteur privé ;

e) la diffusion large et rapide des progrès scientifiques et technologiques ;

f) des investissements de base, tant publics que privés, en matière d'infrastructures.

8. Nous encouragerons les travaux au niveau national et international en vue d'élaborer des instruments économiques ayant un meilleur rapport coût/efficacité pour la protection de l'environnement, comme des impôts, des taxes et des permis négociables.